

CORRESPONDANCE.

TRAIT DE CHARITÉ.

M. L'ÉDITEUR,

A douze lieues environ de Montréal vivait un homme, qui joignait à beaucoup d'autres vertus une charité exemplaire. Sa mère et une sœur qui vivaient avec lui, étaient les instrumens de ses bonnes œuvres. Il jouissait d'un revenu considérable; mais ses abondantes aumônes le mettaient toujours à l'étroit. Préférant à ses aises propres celles de son prochain, il se dépouillait souvent pour habiller les autres. La plupart du temps, il n'avait qu'un habit à son usage. Mais un jour, soit qu'il y eut alors moins de mendians, soit que ses épargnes fussent plus considérables, il trouva moyen de faire faire un autre habit de dessus, celui dont il se servait n'étant pas suffisamment propre pour se présenter en société. L'on ne fut pas longtems sans en avoir connaissance. Les pauvres, attirés comme des touts affamés à l'odeur de la viande fraîche, dévinaient déjà ce qui en était. L'un d'eux (qui à la vérité n'était pas sans besoin d'assistance,) se présenta à lui pour être habillé; car il était en lambeaux. Il en aurait moins fallu pour toucher le cœur généreux et compatissant de notre homme de bien. Déjà il se levait pour satisfaire les désirs du pauvre, mais sa sœur, qui était aussi affectionnée au bien-être de son frère qu'à celui des pauvres, et voyait qu'il allait encore se dépouiller, en donnant peut-être son meilleur habit, voulut l'empêcher pour cette fois de donner des hardes. Qu'allez-vous donner à ce pauvre, dit-elle; vous n'avez rien! — Eh quoi! reprit-il, n'ai-je pas deux habits, en ayant fait faire un neuf tout dernièrement? Donnez-lui en un des deux. Mais sa bonne sœur, observant que le pauvre était d'une taille plus mince que celle de son frère, profita de cette circonstance pour le détourner, de donner ses habits: car, disait-elle, si on le laisse faire, les deux habits passeront bientôt; et il n'aura pas le moyen de les renouveler. Mon frère, dit-elle alors, ça ne fera pas, car vos habits sont trop grands pour cet homme. N'importe, dit-il, il faut l'habiller: il en a besoin. — Eh bien, dit la sœur en murmurant, lequel voulez-vous que je donne? — Celui qui lui fera le mieux, répondit le charitable frère.

BULLETIN.

Encore la résignation. — Supplément au Missel romain.

Dans notre dernier numéro, nous avons dit qu'en suivant la marche indiquée par M. D. B. Vigier, on aurait vu plus clairement la fausseté des raisons que le parti opposé publie maintenant sur la cause de la résignation du ministère. Nos lecteurs pourront se convaincre de la justesse de cette assertion, en apprenant quelques-uns des motifs qu'on prête aux honorables résignants. Car ils désirent sans doute savoir quelles peuvent être ces motifs différens de ceux qu'on a vus et que les ex-ministres ont allégués eux-mêmes. S'il fallait recueillir tout ce qui se débite tant sur les papiers-nouvelles, que dans les conversations particulières, de la part des opposans comme des partisans, dans les confidences à l'oreille, comme dans les rumeurs publiques, dans les caquets de salon, aussi bien que dans la jactance des individus, nous n'en finirions point. C'est pourquoi nous ne ferons qu'indiquer ceux de ces motifs qui ont une couleur plus spécieuse. Les opposans les plus accrédités dans le parti, prétendent d'abord que le ministère comptait trop sur sa force et sur son influence, ce qui l'a engagé dans des démarches injustes et inconsidérées qui ne pouvaient qu'aboutir à sa déroute. L'arrogance et les injures de quelques-uns des membres de l'ex-ministère commençaient aussi à le rendre insupportable à leurs plus chauds adhérens. Une espèce de jalousie parmi les uns, parmi les autres une certaine roideur de caractère qui ne connaissait pas de ménagement, en dégoutaient encore quelques-uns de leur charge. S'apercevant, disent-ils, de la perte inévitable de leur influence et de l'impossibilité de demeurer au pouvoir, sans chanter une espèce de palinodie, dans la plupart des grandes mesures que l'enivrement de leur pouvoir presque illimité, leur avait fait imprudemment entreprendre, ils préférèrent donner leur résignation que d'essayer une désaite. Mais pour donner à leur démarche une air de légitimité et ne paraître pas sortir par une mauvaise porte, ils cherchèrent querelle au gouverneur et eurent soin, pour relever, s'il était possible, leur popularité, d'ajouter à leur détermination une couleur de patriotisme. Pour donner une tournure plausible à leur accusation contre l'ex-ministère, les meneurs ont soin de relever toutes les circonstances; de temps, pendant une session très importante et des plus fructueuses: de manière, faisant accompagner leur conduite de démarches illégales, intolites, grossières même envers le gouverneur; par les moyens employés, insultant ceux qui veulent élever la voix pour exprimer leur sentiment, empêchant un des plus sages et des plus fermes défenseurs du pays d'être entendu; l'accusant même, par charité sans doute, d'avoir perdu l'esprit. Enfin ils prétendent que leur exaspération

était si grande que personne n'osait lever la voix pour réclamer. Voilà une partie des accusations que publient contre l'ex-ministère, non seulement ses ennemis, mais encore ceux qui étaient regardés comme ses meilleurs amis. On peut voir par là ce que peuvent la jalousie, l'intérêt, et la passion, et combien il est prudent de ne rien négliger pour se mettre en état de repousser de semblables inculpations, quand on le peut. Pour montrer d'un trait jusqu'où peut aller l'exaltation de parti, nous terminerons par ce peu de mots d'un journal de Kingston qui annonçait aussi à ses lecteurs la nouvelle de la résignation du ministère.

«*Debout! Bretons!! C'est la crise des tems!!!*»

Dieu merci! Nous avons à annoncer que le *Ministère tyrannique, persécuteur, exclusif, gaspillard, faiseur de taxes, impie (sabbath-breaking) ivrogne, debauché... est à sa fin.*

Voilà une somme d'épithètes assurément bien étrange et que plusieurs des honorables résignants étaient loin de mériter. Cependant tel est l'aveuglement de l'esprit de parti, que cette nomenclature a trouvé des approbateurs. Tant il est vrai qu'une marche différente eut épargné cette bordée d'injures, et les maux qui peuvent suivre de cet état d'agitation, (nous allions dire, d'anarchie) où se trouve actuellement la province.

Les nouveaux supplémens du Missel Romain sont maintenant sortis de sous presse, en *in-folio* et en *in-quarto*. MM. les curés pourront s'en procurer à l'Evêché et voudront bien marquer quel format ils désirent avoir, s'ils les font venir par commission.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

— Il était depuis longtemps question de la démission de Mgr. de Trélissac, motivée par l'âge avancé et l'état d'infirmité de ce vénérable prélat. Mgr. l'évêque de Montauban paraît s'être déterminé à s'adresser au Souverain Pontife; car le roi des Français a nommé au siège de Montauban M. l'abbé Doney, chanoine titulaire et théologal de la métropole de Besançon. Mgr. Jean Chandru de Trélissac, né au château de ce nom (Dordogne), le 22 mars 1759, était grand-vicaire de Bordeaux avant de monter sur le siège de Montauban. Il a été sacré le 24 novembre 1833. On assure qu'un canonicat de Saint-Denis lui est réservé.

En même temps que le roi des Français a pourvu par la nomination de M. Doney à la vacance de Montauban, il a nommé au siège de Troyes M. Debella, curé de Nantua, au diocèse de Belley, et au siège archiepiscopal de Sens, Mgr. Jolly, évêque de Séez. Il ne restera donc plus à pourvoir qu'à la vacance qu'entraînera la translation par Sa Sainteté de Mgr. l'évêque de Séez à l'archevêché de Sens.

ASIE.

— La mission du Maduré, confiée aux Jésuites, vient de faire deux pertes douloureuses. Les PP. Faure et Garnier ont succombé victimes de leur zèle et des malignes influences d'un climat funeste aux constitutions européennes. Le P. Garnier, né dans le diocèse de Besançon, et l'un des quatre premiers missionnaires jésuites arrivés dans l'Inde en 1837, avait bâti une grande et belle église à Triohinopoly, et une autre à Maduré. Il venait depuis quelques mois d'être nommé supérieur de la mission.

La mission de Forée, si lointaine et si périlleuse, dont on ne recevait aucune nouvelle, inspire les craintes les plus sérieuses. Mgr. Castro, administrateur du diocèse de Pékin, a écrit à Macao qu'il avait reçu en janvier 1843 des nouvelles de Corée qui annonçaient que Mgr. Imbert et ses deux seuls missionnaires européens, MM. Maubou et Chasten, avaient été décapités en septembre 1839. Soixante-dix chrétiens avaient aussi obtenu la couronne du martyre par le même supplice, et cent quatre-vingts autres par celui de la strangulation. Voilà donc la terre de Corée arrosée par le noble sang de l'Eglise de France! Voilà, pour la congrégation des Missions-Etrangères, de nouveaux Frères marqués du sang de l'agneau sans tache, couverts du manteau de pourpre, revêtus de la couronne et de l'aurole de gloire des martyrs! Voilà pour nous tous, Français et chrétiens, de nouveaux intercesseurs dans le ciel. Des lettres de Chino annoncent que deux de nos missionnaires français se sont dirigés vers les frontières de la Corée, pour prendre, sur le champ des combats apostoliques, la place de trois illustres et vénérables martyrs.

— Deux missionnaires des Missions-Etrangères avaient été envoyés, il y a quelque tems, aux îles de Nicobar. A peine étaient-ils arrivés, que l'un d'eux fut assassiné par les habitans. On avait généralement cru que la victime de leur cruauté était M. Chopard, du diocèse de Besançon. Une lettre récente lui apprend que l'heureux missionnaire, dont le sang a été versé à son entrée dans la carrière apostolique, est son confrère, M. Beuty, parti de France en même temps que M. Chopard.

Mgr. Hilaire, vicaire apostolique de Syngapour, se préparait à visiter Malacca, où M. Bigadet doit être placé. Le navire espagnol *Victoria*, en route de Cadix à Manille, venait de toucher à Syngapour. Il avait à son bord vingt prêtres espagnols, membres de divers ordres religieux. On vient